



Paris, le 11 décembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une réforme ambitieuse pour l'avenir mais qui oublie les retraités agricoles

La FNSEA prend acte des annonces du Premier Ministre de ce jour. La retraite minimum des agriculteurs retraités à compter de 2022 atteindrait ainsi 1000 € par mois. C'est une bonne nouvelle puisque la date initialement prévue était 2025.

La confirmation d'un régime universel s'inscrit également dans une dynamique positive pour les agriculteurs qui verront enfin les règles de calcul de leur pension se rapprocher de celle de leurs concitoyens.

Placer cette réforme sous le signe de l'équité et de la responsabilité est un signal important pour le monde agricole.

Toutefois, la FNSEA et sa section des Anciens exploitants rappellent une nouvelle fois l'urgence d'apporter une réponse aux anciens agriculteurs. Le Premier Ministre les a oubliés aujourd'hui !

La revalorisation des retraites à 85 % du SMIC est indispensable pour l'ensemble des retraités actuels de la métropole et d'Outre-mer. Il n'est pas pensable d'attendre encore !

On ne peut pas défendre la valeur travail et laisser tributaires de minima sociaux des millions de retraités à carrières complètes !

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr